



République Française
Département MAYENNE
Commune de La Roë

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16/03/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

L'an deux mil vingt-deux, seize mars, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le neuf mars deux mil vingt-deux.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le neuf mars deux mil vingt-deux.

Étaient présents : M.CHADELAUD Gaétan, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M.PESLERBE Jean-Claude formant la majorité des membres en exercice

Étaient excusée : Mme BOISHUS Justine

A été nommé secrétaire : Mme GIRET Marie-Paule

2022-15 : Budget lotissement 2022

Lecture est donnée aux conseillers municipaux des propositions de budget primitif 2022 du budget lotissement La Futaie.

Le budget primitif se présente ainsi :

BUDGET LOTISSEMENT 2022

Section de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Proposition 2022	Chapitre	Libellé	Proposition 2022
002		34 362,52 €	7015	Vente de terrain	7 300. 00 €
042-7133	Annulation stock final	11 128,00 €	7588	Produits exceptionnels	38 190. 52 00€
Total		45 490,52 €	Total		45 490,52 €

Section d'investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Proposition 2022	Chapitre	Libellé	Proposition 2022
168748	Emprunts et dettes	54 000. 52 €	001	Résultat reporté	42 872,52 €
			3355	Encours -travaux	11 128,00 €
Total		54 000,52 €	Total		54 000,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le budget primitif du lotissement la Futaie tel que présenté ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Le 11/04/2022
Le Maire
Gaétan CHADELAUD

